



JOURNÉES DES TERRITOIRES

L'ORDRE À VOTRE RENCONTRE,
L'ORDRE À VOTRE ÉCOUTE.

Fort de sa mission de service public d'accompagnement des décideurs et des habitants, l'Ordre des architectes d'Île-de-France organise jusqu'en 2024, sept « Journées des Territoires ». Deux fois par an, ces rencontres sont une opportunité d'échanges sur les enjeux de chaque territoire avec les acteurs institutionnels, les architectes et tous ceux qui s'engagent pour améliorer la qualité de vie dans notre région.

9H - ACCUEIL

HÔTEL DE VILLE - ÉVRY-COURCOURONNES/
SALLE DU CONSEIL

Stéphane Beaudet, Maire d'Évry-Courcouronnes, accueille conseillers et services de l'Ordre des architectes d'Île-de-France avec les représentants de l'État et du Conseil départemental.

10H30 - « RÉUNION DES DÉCIDEURS »

HÔTEL DE VILLE - ÉVRY-COURCOURONNES/
SALLE DU CONSEIL

Autour des représentants de la Ville d'Évry-Courcouronnes et du Conseil régional de l'Ordre, parlementaires, représentants de l'État, du Conseil départemental et aménageurs, envisagent les solutions aux grands enjeux territoire : les zones d'aménagement concerté (ZAC) leurs évolutions, la qualité des espaces publics et de l'Habitat.

12H45 - COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

CENTRE ART ARCHITECTURE PAYSAGE
PATRIMOINE (CAAPP) -
ÉVRY-COURCOURONNES
SUR INVITATION

Temps d'échange entre acteurs locaux, professionnels et avec les Conseillers de l'Ordre et les représentants de la Ville d'Évry-Courcouronnes.

14H00 - FORMATION POUR LES ARCHITECTES ESSONNIENS

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - SALLE JUINE
SUR INSCRIPTION, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

En partenariat avec la Mutuelle des architectes français (MAF) et animée par Olivier Lefebvre de leur direction de la stratégie juridique, la formation non structurée « La réception de travaux : pour tout savoir sur cette étape clé du chantier, point de départ de la garantie légale » est proposée aux architectes essonniers.

14H45 - RÉUNION OFFICIELLE DU CONSEIL DE L'ORDRE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT -
SALLE DES ASSEMBLÉES
RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS ET SERVICES DE L'ORDRE

Conformément à ses mission régalien, le Conseil se réunit mensuellement pour statuer sur les mouvements du Tableau et les affaires juridiques.

15H45 - L'ORDRE À VOTRE ÉCOUTE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT -
SALLE DES ASSEMBLÉES
SUR INSCRIPTION, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

En marge de la réunion officielle, conseillers et services de l'Ordre répondent aux questions des architectes.

17H30 - DÉBAT : CONSTRUIRE EN ESSONNE ET QUALITÉ DE VIE DANS NOTRE TERRITOIRE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - SALON
SUR INSCRIPTION, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

En partenariat avec le Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement de l'Essonne (CAUE), des maires du département échangent avec les architectes et les invités sur les freins à l'amélioration du cadre de vie.

Passé sanitaire requis